

Année 1983

Yonne Républicaine 12 Janvier 1983

Un an et un nouveau président au Club des jeunes de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Le « Futiau » a un an. Il tenait, samedi, son assemblée générale en guise d'anniversaire dans la salle habituelle de la mairie-école et, somme toute, il semble tout aussi avide d'activités qu'il y a douze mois, avec seulement la nouveauté en moins.

Soirées et après-midi récréatifs divers, lieux de rencontre et cinéma rural sont à mettre à son actif et il semble, d'après les premiers projets établis, qu'il va continuer : fête de l'Épiphanie, le 16 janvier ; bal masqué, le 19 février, etc.

Pour mener à bien cette saison 1983, un nouveau bureau a été établi. Daniel Gauthier succède à Daniel Tavernier à la présidence, et sera entouré par Thierry Gorin, vice-président ; Viviane Roulet, secrétaire ; et la spécialiste de la trésorerie, Mme Bernard.

Tous ensemble, ils espèrent bien donner quelque vie à leur village en poursuivant l'objectif premier du club : l'animation rurale avec les jeunes.



Yonne Républicaine 20 Juin 1983

Collision à Saint-Martin-des-Champs

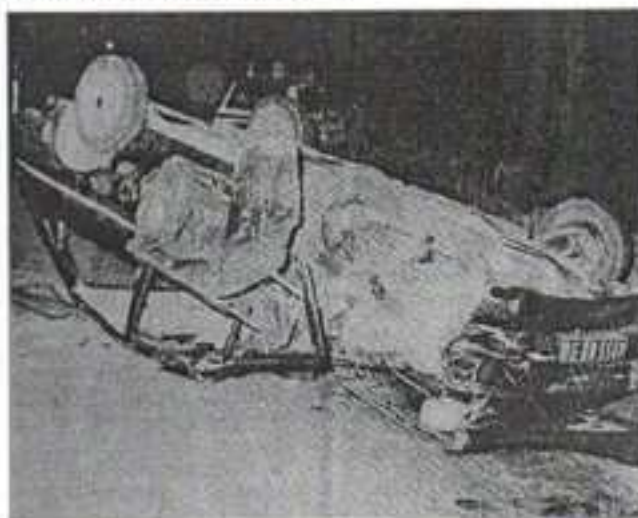
Saint-Martin-des-Champs. – 24 heures après la sortie de route du poids lourd à la limite des communes de Saint-Privé et Saint-Martin-des-Champs, le C.D. 90 a, de nouveau, été le théâtre d'un accident de la circulation, dans les virages du « Moulin-Foulon », cette fois sur la commune de Saint-Martin.

Il était un peu plus de 23 heures, en effet, samedi soir, lorsque gendarmes et pompiers de Saint-Fargeau ont été dépêchés sur les lieux pour secourir les victimes d'une violente collision entre deux voitures qui se croisaient.

Du premier véhicule, une R 17 venant de Saint-Fargeau, le conducteur Didier Petit de Chalette-sur-Loing (Loiret) et son passager, Thierry Naudin, sortaient indemnes.

L'autre voiture, en revanche, avait effectué une belle cabriole avant de terminer sa course sur le toit, et les pompiers surent retirer avec précaution le conducteur, M. Claude Guillemain, 25 ans, de Vielmanay (Nièvre), blessé à la face et au cuir chevelu, avant de le conduire à l'hôpital avec le relais du S.M.U.R.

Ses trois passagers, Pascal Guillemain, Tené Lepetit et Maryse Lipdini plus légèrement blessés ont, quant à eux, pu quitter l'établissement hospitalier après une visite de contrôle.



Un moindre mal, quand on sait que les véhicules ont terminé leur course, en piteux état, à une cinquantaine de mètres de part et d'autre du point de choc.

Yonne Républicaine 22 Juillet 1983

Le « Futiau » de Saint-Martin-des-Champs s'est mis au vélo

Saint-Martin-des-Champs. – Le club des jeunes de Saint-Martin, alias « Le Futiau », s'est mis au vert dimanche, regroupant ses troupes sur tout ce que le village avait de vélos. La chaleur, toutefois, avait fait peur à beaucoup et c'est donc une petite troupe qui est partie à travers la Puisaye par les routes secondaires du canton de Bléneau.

Le pique-nique était dans la musette (en fait, dans une voiture qui faisait la liaison), les mollets étaient parés, l'ambiance était au beau fixe et elle l'est restée, malgré le superbe orage qui les cueilli en cours de route. Un agriculteur sympathique et son hangar bienvenu ont sauvé la mise, heureusement. Mais après tout, au mois de juillet, l'eau fraîche, ça fait du bien !



Yonne Républicaine 29 Août 1983

Et de quatre, à Saint-Martin-des-Champs

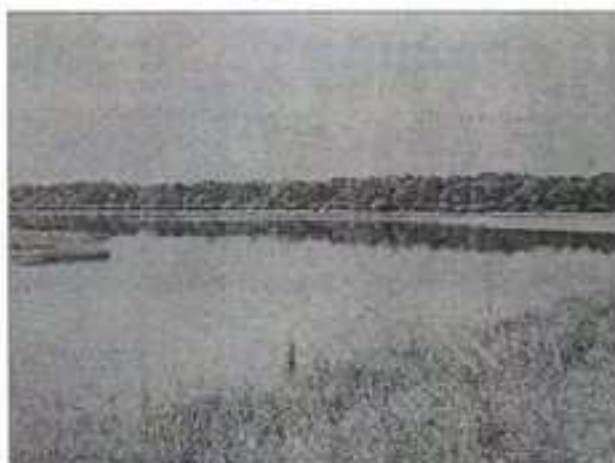
Saint-Martin-des-Champs. – Ils avaient pourtant bien fait les choses au comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs, allant jusqu'à tripler le budget de leur feu d'artifice annuel proposé sur le thème d'un conte de Grimm « L'Ondine de l'étang » qui cadrerait parfaitement avec la scène naturelle ; mais quand la malchance s'en mêle... pour la quatrième année consécutive.

L'innovation du spectacle consistait en la création d'un espace sonore et d'une mise en scène soigneusement étudiée permettant un fondu quasi parfait entre le feu d'artifice, la lumière, la musique, une légende fantastique et le cadre merveilleux de l'étang « Lélou ». L'orage a eu tôt fait de réduire à néant toute cette préparation minutieuse : plus d'électricité, plus de sono, plus de texte, plus de mise en scène. Quant à l'artificier de Rogny « Lab 89 », il ne lui a pas été possible de sauver les pièces installées sur la digue, celles-ci étant noyées dans 20 cm d'eau. Résultat : 70% de perte, les 30% de fusées restantes éclatant peu ou mal devant un rideau de pluies diluviennes.

Comme par un fait exprès l'orage éclatait à 21h30, heure prévue pour le feu d'artifice, après la représentation des trompes de chasse de Charmy et alors que de nombreuses voitures étaient déjà alignées dans les sous-bois bordant l'étang « Lélou ». A 10 heures, il ne restait plus que quelques courageux spectateurs, entassés dans les buvettes, qui tenaient bon pour témoigner de leur solidarité au comité des fêtes.

Les habitants de Saint-Martin, qui s'étaient tant appliqués à répéter leur rôle pour interpréter le conte, sont on ne peut plus déçus, tout comme le président du comité des fêtes et son bureau qui songent à baisser les bras devant ce nouveau coup du sort. Il faut désormais penser à soigner la plaie laissée à la caisse.

Le comité des fêtes avait déplacé la manifestation d'un mois, espérant que le mois d'août 1983 aurait été plus clément que juillet 1982. Pour 1984, quelle date choisir ? Il semble bien que s'il n'y avait qu'un seul jour de pluie, ce serait encore pour Saint-Martin-des-Champs. Pourvu que la superstition ne s'en mêle pas !



L'étang Lélou a été rendu à ses nombreux pêcheurs.